

Chers amis,

Depuis le début de la semaine, le cessez-le-feu est à nouveau agité devant les Gazaouis éprouvés par cette guerre cruelle et interminable visant à leur anéantissement. Un cessez-le-feu contre la volonté des soutiens inconditionnels au massacre de masse qui ne cessent de réclamer du sang sans jamais être rassasiés des images d'enfants figés à jamais dans la mort.

Ainsi, la résilience et la résistance du peuple palestinien, qui a payé un prix effroyable dans le combat pour sa survie, n'ont pas permis à Israël d'atteindre ses objectifs affichés de destruction totale du Hamas et de libérer tous les otages vivants, et l'ont contraint à accepter cet accord de cessez-le-feu. Bien que très affaibli, la résistance est toujours présente et l'exode massif des Palestiniens n'a pas eu lieu.

S'il finit par se concrétiser, nous ne pourrons que nous réjouir de l'arrêt de ce déluge de feu qui signifierait l'espoir pour la population de Gaza de voir le début de la fin de leurs souffrances au moins provisoirement.

Mais ce cessez-le-feu a un goût amer puisque, s'il prévoit la libération de 1000 prisonniers palestiniens en échange de 33 otages israéliens, il ne prévoit pas le retrait des troupes israéliennes de la Bande de Gaza. Et l'on sait ce que valent les promesses israéliennes : le cessez-le-feu au Liban est violé tous les jours, comme les innombrables accords et résolutions auxquelles Israël s'est engagé et nombre de prisonniers libérés lors de la trêve de novembre 2023 ont été ré-arrêtés peu de temps après leur libération. Israël n'est pas un interlocuteur fiable. Il ne signe un accord que pour gagner du temps. L'histoire le montre à chaque fois.

Rien de clair non plus concernant la situation de l'après-guerre dans la Bande de Gaza. Israël ne veut pas entendre parler d'une gestion palestinienne de ce territoire, même pas par l'Autorité palestinienne malgré tous les efforts que celle-ci déploie pour, comme elle le dit elle-même, « ramener l'ordre dans le camp de Jenin », c'est-à-dire liquider les forces de la résistance dans le camp. On imagine d'ailleurs l'accueil que réserveraient les Gazaouis à cette Autorité collaboratrice si elle venait à mettre les pieds dans la Bande de Gaza!

De même qu'on imagine mal, que même s'il est prévu qu'Israël se retire de la Bande de Gaza dans un second temps, les bases militaires qui quadrillent et découpent la Bande de Gaza en zones hermétiquement contrôlées soient laissées aux mains des Palestiniens. Même Elie Barnavi, ancien ambassadeur d'Israël en France, dit s'inquiéter d'un double jeu de Benyamin Nétanyahou qui, tout en acceptant l'accord, vend à sa base et à ses partenaires d'extrême droite au sein de la coalition, que la guerre va recommencer, aussi dévastatrice qu'avant, entre les deux phases, et qu'il n'y aura jamais de deuxième phase.

Bref, un résultat qui est loin d'apporter la paix juste et durable souhaitée par les Palestiniens, mais qui ressemble plus à une opération de politique intérieure états-unienne, Trump voyant là le moyen de faire avancer l'accord de normalisation entre Israël et l'Arabie saoudite mis en sommeil par l'attaque du 7 octobre. D'ailleurs les scènes de liesse à l'annonce du cessez-le-feu, malgré les espoirs que cette annonce a fait naître, n'ont pas duré très longtemps, chaque Palestinien se rendant vite compte que rien ne se passerait comme il était écrit.

En attendant l'effectivité de cette trêve, les bombardements continuent de plus belle, le nombre de morts et de blessés augmentent, cette dernière semaine ayant été particulièrement meurtrière. OCHA compte 46 645 morts et 110 012 blessés au 14 janvier 2025. 709 morts en une semaine soit une moyenne de 100 par jour! Le jour même où l'accord de cessez-le-feu a été annoncé, les bombardements ont fait plus de 80 morts.

Et toujours aucune sanction contre Israël. Plus même, chaque Etat, chaque responsable politique donne des gages aux génocidaires. La Pologne vient de rassurer Netanyahou: il ne sera pas arrêté s'il vient participer aux commémorations de la libération du camp d'Auschwitz le 27 janvier prochain. L'Italie également garantit l'immunité de Netanyahou s'il se rend en Italie. Et on apprend que la Banque européenne d'Investissement a accordé des prêts de plus de 847 millions de dollars à Israël depuis le début de la guerre, par l'intermédiaire de la banque Leumi qui soutient la colonisation israéliennes en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est.

Nous ne voudrions pas apparaître comme des rabat-joie mais nous voulons insister sur la nécessité de continuer notre mobilisation car les objectifs d'Israël demeurent inchangés, à savoir éradiquer les Palestiniens de leur terre. Et cette dernière proposition de cessez-le-feu pourrait n'être qu'un chapitre de plus dans l'histoire des promesses israéliennes non tenues. Les Palestiniens ont été suffisamment les victimes de cette duplicité pour le savoir.

Quoi qu'il en soit, la détermination des Palestiniens à rentrer chez eux et à planter leurs tentent devant leurs maisons en ruines, force le respect et montre que ce peuple ne sera jamais vaincu.

La mobilisation doit continuer pour une application pleine et entière du cessez-le-feu qui doit devenir permanent et définitif, pour le retrait de l'armée israélienne de la Bande de Gaza, la fin de l'occupation, de la colonisation et de l'apartheid israélien. La mobilisation doit aussi continuer pour en finir avec l'impunité sans pareille dont jouit Israël et qui lui a permis de mener ce génocide.

L'idée même de créer un Etat juif ethniquement pur constitue la violence originelle qui allait donner le « la » à la construction d'Israël et aux violences qui allaient suivre. Pour qu'Israël existe il fallait que la Palestine disparaisse. C'est à cela que ce sont employées les milices sionistes depuis la fin du 19^{ème} siècle, avec la complicité de la Grande-Bretagne durant le mandat, puis l'armée israélienne après 1948. Toutes les formes de violence ont été utilisées : vols, menaces, mensonges, attentats, massacres.

Le massacre des Juifs par le nazisme est venu renforcer le sentiment que tout était dû à Israël et que tout lui était permis. Les lois et conventions internationales ne s'appliquent pas à Israël parce qu'Israël est ce qu'il est.

Au fond, Israël met au jour de façon crue ce qu'est le colonialisme qu'ont pratiqué avant lui ces mêmes puissances occidentales qui le soutiennent aujourd'hui sans réserve : déshumanisation, destruction systématique du territoire, des hommes, de leur histoire, racisme, expansionnisme, pillage des ressources. Tant qu'il n'y aura pas de condamnation claire du sionisme comme idéologie raciste et de la création de l'Etat d'Israël comme une guerre d'agression, les torts causés aux Palestiniens ne seront pas reconnus et un règlement juste ne pourra pas être envisagé.

Dans notre manifestation d'aujourd'hui, nous avons voulu mettre l'accent sur un fait nié par les soutiens d'Israël : l'histoire n'a pas commencé le 7 octobre. Nous avons voulu retracer en quelques panneaux loin d'être exhaustifs quelques uns de ces actes de terreur, quelques unes des étapes de la guerre de conquête criminelle des sionistes de la terre palestinienne car cela nous semble essentiel pour comprendre ce conflit dont le 7 octobre 2023 est une étape. Et nous vous demanderons votre participation pour les porter sur notre parcours.

Avant de partir en déambulation silencieuse, nous voudrions rappeler que le 15 janvier a marqué le 23^{ème} anniversaire de l'arrestation d'Ahmad Sa'adat, président du FPLP, par l'Autorité palestinienne, dans le cadre de la « coopération sécuritaire » avec l'occupation israélienne. Et qu'il doit être libéré. Comme doivent être libérés tous les prisonniers palestiniens détenus pas Israël. Comme doit être libéré Georges Abdallah des prisons françaises.

Libérez Georges Abdallah!

Libérez le Dr Hossam Abou Safiya et tous les personnels soignants!

Libérez tous les prisonniers palestiniens!

Israël et ses soutiens doivent payer la reconstruction de Gaza!

Palestine vivra, Palestine vaincra!

Soutien à la résistance des peuples du Proche Orient!

Rendez-vous la semaine prochaine sur cette même place à 15h pour fêter le cessez-le-feu ou le réclamer une nouvelle fois.